

FICHE D'ÉCART

Fiche n°

1

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : **ARKEMA**Site inspecté : **MARSEILLE St Menet**

Date de l'inspection: 28 octobre 2009

Constat de l'inspecteur :

L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL INDIQUE UNE PUISSANCE THERMIQUE POUR LA RUBRIQUE 2921-1 DE 37 760 kW ALORS QUE L'EXPLOITANT AFFICHE DANS SON ANALYSE METHODIQUE DE RISQUE UNE PUISSANCE 48 831 kW.

L'INSPECTION SOUHAITE QUE L'INDUSTRIEL EXPLIQUE CETTE AUGMENTATION QUI A ÉTÉ PORTÉE À LA CONNAISSANCE DU PUBLIC LORS DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE ORGANISÉE DANS LE CADRE DU PROJET OPTIMA

Ecart aux dispositions de : article 2 de l'arrêté du 26 septembre 2006 portant prescriptions additionnelles relatif aux mesures compensatoires aux dispositions de l'article 6 de l'arrêté ministériel du 13 décembre 2004.

(indiquer le référentiel réglementaire opposable)

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

Signature de l'inspecteur



L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection

Représentant de l'exploitant
Fonction et Signature

Reop Env/ST1

Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)

L'usine de Marseille possède 7 tours aérorefrigérantes qui datent:

1955 : tours A, B, C Hamon de 3e 500 k frigories

1990 et 1995 : tours D, E, F Tair de 4500 k frigories

2000 : Tour Hamon de 5000 k frigories

soit une puissance totale de refroidissement de 48 831 kW.

L'arrêté préfectoral date du 25 septembre 2006 et l'erreur sur la puissance des TAR a été signalée et modifiée dans l'arrêté cache en projet.

Suites susceptibles d'être données

Ecart levé	Oui <input checked="" type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Proposition de mise en demeure	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Proposition d'arrêté complémentaire	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>

Commentaires :

L'inspection le : 8/11/2010.

 Fiche soldée le : 11/11/2010